

**CONSEIL SYNDICAL DU 06 FEVRIER 2018  
A VIENNE**

**COMPTE-RENDU**

**Séance du conseil syndical du 06 février 2018**

Date de la convocation : 29/01/2018

Nombre de membres en exercice : 64

Nombre de membres présents : 46

Nombre de membres votants : 46 ou 47 (selon les arrivées et départs)

**Délégués titulaires** : BANCHET Gérard, BAZILE Vanessa, BERTHELET Daniel, BOSIO Claude, CHARLES Christophe, CHARMET Michel, DELEIGUE Marc, DELORME Odile, FANGET Christian, FOUILLEUX Michel, KECHICHIAN Max, KOVACS Thierry, LAMBERT Gérard, LENTILLON Gilles, MOREL Marielle, PELLOUX-PRAYER Pierre, TARDY Sébastien, FREYCENON Michel, DEVRIEUX Michel, ZILLIOX Charles, BONNET Sylvie, SABATIER René, SAUZE Denis, TOULARASTEL Thomas, CHARVET Francis, GENTY Philippe, GERIN Didier, LHERMET Claude, MONTEYREMARD Christian, ROBERT-CHARRERAU Daniel, VIAL Gilles, BORDAS Micaël, DELAPLACETTE Philippe, LACROIX Alain, LAMOTTE Thibaut, ROBERT Gérard, VIGIER Diane

**Délégués suppléants** : CLERC Alain, GERIN Pascal, GIRARDON-TOURNIER Lucette, JANIN Christian, PLANTIER Stéphane, POLO Isidore, CABANTOU Matthieu, CORTES Daniel, VIALLATTE Régis, MERLIN Olivier, VIDOR Blandine

**Techniciens et autres présents** : CELARD Elisabeth, RIBAUD Cécile, ARMISSOGLIO Audrey, FONTVIEILLE Isabelle, CHAMIGNON Amélie, ROHNER Pauline, LIOGIER Nelly, MASSON Gaëlle, LANSOU Cédric, LE JEUNE Cédric.

**Rapporteur** : DELAPLACETTE Philippe

---

**Ordre du jour** :

**1 – Introduction**

- Validation du compte-rendu du conseil syndical du 28 novembre 2017
- Approbation de l'ordre du jour

**2 – Evolution du conseil et du bureau syndical**

- Vu les statuts du SMRR et notamment l'article 14, relatif à la répartition des sièges et la population au 01/01/2018, le nombre de sièges passent de 64 à 72. Il convient de répartir les sièges aux différents membres de façon proportionnelle à leur poids démographique.

Vienne-Condrieu Agglomération      installation des délégués et élection des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> vice-présidents  
CCPDA    remplacement d'un délégué suppléant

**3 – Budget - Finances**

- Débat d'orientations budgétaires 2018
- Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire
- Evolution du régime indemnitaire

**4 – Présentation du SAARRA**

## 1. Introduction

Le quorum étant atteint, Philippe Delaplacette ouvre la séance

- **Validation du compte-rendu du conseil syndical du 28 novembre 2017**
  - > Validé à l'unanimité
- **Approbation de l'ordre du jour**
  - > Validé à l'unanimité

## 2. Evolution du conseil et du bureau syndical

Vu l'article 14 des statuts du SMRR relatifs à la répartition des sièges ainsi que la population du SMRR au 01/01/2018, le nombre de sièges passe de 64 à 72. Il convient de répartir les sièges aux différents membres de façon proportionnelle à leur poids démographique, en intégrant notamment les intercommunalités du Val d'Ay et du Territoire de Beaurepaire qui rejoignent le Scot.

Nom EPCI	ANNEE	Population municipale	Nombre de délégués	VP Bureau syndical
CA Vienne Condrieu Agglomération	2015	88 227	23	3
CC Pays Roussillonnais	2015	52 011	14	2
CA Annonay Rhône Agglo	2015	48 268	13	2
CC Porte de DrômArdèche	2015	46 366	12	2
CC Pilat Rhodanien	2015	16 743	4	1
CC Territoire de Beaurepaire	2015	15 323	4	1
CC Val d'Ay	2015	5 876	2	1
SMRR	2015	272 814	72	12

A la suite de la fusion de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu ; de l'admission de la commune de Meyssiez ; Vienne Condrieu Agglomération a désigné les délégués titulaires et suppléants pour la représenter dans les instances du SMRR. Il convient de les installer et de procéder à la ré-élection des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> vice-présidents qui siégeront au bureau syndical.

La Communauté de Communes Porte de DrômArdèche acte la démission de Mme Corinne BARRILLEC en désignant un nouveau délégué suppléant qui sera Véronique BOURGEON.

### - **Délibération D-2018-01 : Election du 1er vice-président**

A la suite de la présentation de la délibération et du candidat Monsieur Gérard BANCHET, le conseil vote favorablement à l'unanimité

### - **Délibération D-2018-02 : Election du 2ème vice-président**

A la suite de la présentation de la délibération et de la candidate Madame Marielle MOREL, le conseil vote favorablement à l'unanimité



- **Délibération D-2018-03 : Election du 7<sup>ème</sup> vice-président**

A la suite de la présentation de la délibération et du candidat Monsieur Thierry KOVACS, le conseil vote favorablement à l'unanimité.

**3. Budget - Finances**

- **Délibération D-2018-04 : Débat d'Orientations Budgétaires**

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les communes et EPCI de plus de 3 500 habitants doivent présenter chaque année, deux mois au plus avant le vote du budget primitif, un document synthétique sur les orientations budgétaires de l'année. Lequel doit donner lieu à débat.

A la suite de la présentation de la note de synthèse du Débat d'Orientations Budgétaires et du projet de délibération afférent, le conseil vote favorablement à l'unanimité.

- **Délibération D-2018-05 : Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire**

Le syndicat mixte a adhéré à la MNT pour la garantie du maintien de salaire en 2009, avec un taux de cotisation à 1.23% du salaire brut. Ce taux de cotisation est revu à la hausse chaque année, jusqu'à 1.99% pour 2018. Face à cette évolution et à l'impact sur les salaires, la MNT a proposé au SMRR de diminuer ce coût pour les agents en adhérant à un contrat individuel labellisé avec une participation de l'employeur et un taux de cotisation inférieur (1.96%).

Le conseil vote cette délibération favorablement à l'unanimité.

- **Délibération D-2018-06 : Evolution du Régime Indemnitare**

Le régime indemnitare tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été instauré par le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 et appliqué aux cadres d'emplois rédacteur et adjoints administratifs. Il est proposé une évolution du régime indemnitare pour les missions exercées de niveau 1.

A la suite présentation de la délibération, le conseil vote favorablement à l'unanimité.

**4. Présentation du SAARRA**

Monsieur Gilles VIAL, vice-président en charge du SAARRA introduit le travail réalisé dans la cadre du SAARRA. Cédric LANSOU réalise la présentation sur la base du document qui avait été proposé en téléchargement sur l'extranet.

**5. Point sur l'agenda Révision SCoT**

Cédric Le Jeune fait un point sur l'avancement de la révision et l'agenda prévisionnel des dates (cf tableau ci-dessous).



Révision SCOT calendrier du 1er trimestre 2018 (MAJ 01/02/2018)

	Janvier	Février	Mars	Avril
<b>Conseils syndicaux</b>		06/02	06/03	21/03 (bureau élargi)
<b>Groupes de travail DOO*</b> <i>* GT Commerce à caler</i>	24/01 Matin - Economie Après-midi - Habitat	05/02 Matin - Eau Après-midi - Environnement 26/02	27/02 Matin - Agriculture Après-midi - Energies	09/03 GT agriculture CCTB et Val d'Ay
<b>Bureaux sur le DOO</b>		07/02 02/02 Après-midi - Cotech	07/03 02/03 Après-midi - Cotech	
<b>Cotech EPCI et Points BE</b>		29/01 Point Urbicand 05/02 Point Soberco		
<b>Réunions dans les EPCI</b>		01/02 Cotech		A caler entre le 12/03 et le 17/04
<b>SAARRA</b>			13/03 Copil	début avril conférence plénière

## 6. Questions diverses

Le Président clôt la séance à 20h00, en remerciant les élus pour leur présence et Vienne Condrieu Agglomération pour le pôt offert en clôture de séance.

